

INNOVATIONS EN UROLOGIE : CANCÉROLOGIE, INCONTINENCE ET ÉRECTION. QUE FAUT-IL RETENIR POUR LA PRATIQUE ?

Programme DPC médecins : n° 14861800007

P^r Morgan Rouprêt • Service Urologie • Hôpital Pitié-Salpêtrière



Département Formation médicale continue



**MULTIPLICITÉ
DES SITUATIONS CLINIQUES
ET RECOMMANDATIONS
LES PLUS RÉCENTES**



Contenu

La plupart des patients vus en consultation d'urologie sont adressés par le médecin généraliste : colique néphrétique, incontinence urinaire, cancer de la vessie, de la prostate ou du rein, troubles de la statique pelvienne.

Ce programme DPC permet de comprendre la multiplicité des situations cliniques et d'ajuster les différences entre les pratiques de terrain et les recommandations les plus récentes afin d'optimiser la prise en charge des patients au quotidien.

Méthode HAS suivie

Formation en groupe, présentielle avec une activité d'analyse des pratiques, intégrée à la démarche cognitive, au moment de l'identification des besoins de formation ou de l'évaluation de l'impact de la formation.

Choisissez bien votre ODP

Le programme DPC n° 14861800007
« Innovations en urologie : cancérologie, incontinence et érection. Que faut-il retenir

pour la pratique ? » s'inscrit dans les DPC réglementaires et vaut obligation de DPC pour l'année 2018.

Public visé

Ce DPC concerne plus particulièrement les médecins spécialistes :

- Généralistes
- Urologues
- Médecins du travail
- Santé publique et médecins sociale

Inscription à retourner

Département de FMC - UPMC
Boîte courrier 1520
4 place Jussieu
75252 Paris Cedex 05

- Contact
Jean-Paul Rerzki : 01 44 27 50 58
jean-paul.rerzki@upmc.fr
Malika Achili-Saada : 01 44 27 69 81
malika.saada@upmc.fr

DURÉE

2 jours consécutifs en présentiel

DATES

Jeudi 12 et vendredi 13 avril 2018
de 8 h 45 à 17 h 30

LIEU DE LA FORMATION

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie
Site Pitié-Salpêtrière • 75013 Paris

FINANCEMENT

- **Pour les médecins libéraux :**
ce DPC est financé par l'ANDPC et chaque participant inscrit percevra l'indemnisation en vigueur en 2018.
- **Pour les médecins non libéraux (salariés ou hospitaliers) :**
le coût d'inscription est de 1 330 € à prendre en charge par l'OPCA ou l'employeur.

Nom : Nom de naissance : Prénom : Date de naissance :

Adresse professionnelle :

CP : Ville :

Tél. prof : Portable : E-mail :

N° RPPS : N° ADELI : Spécialité :

Statut : + de 50 % d'activité libérale salarié/hospitalier mixte

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral :

- Je crée mon profil sur le site www.mondpc.fr et
- Je m'inscris en ligne au programme DPC choisi avec le n° 14861800007 (Innovations en urologie : cancérologie, incontinence et érection. Que faut-il retenir pour la pratique ?)
- Je demande la réservation d'une chambre d'hôtel (Hébergement pris en charge par le département de FMC - UPMC si j'habite en région hors Île-de-France)